



CR de la réunion du CA du 27 novembre 2014

Etaient présents :

JF BATALLA, O. CHAMBIN, F. COMBY, X. DESMAS, H. DUTERTRE, N. DUVAL, A. FACCIOLO, F. GEORGIN, MH LALANDE, C. LAUGEL, M. LEBLANC, C. LELONG, H LEPAGE, D LEVU, B. MALEINE, F. MALLY, B. PECH, P. PIGNOT PEREZ, S. ROUSSELOT, ML GROULT, H VAN DEN BRINK, B. VENNAT.
Le quorum est atteint.

1. Informations du Président :

- Accueil de Bruno Maleine qui reprend l'Association des Maîtres de Stage de Paris et succèdera à S. Queniart et d'Alexandra Faccioli pour l'Association des Maîtres de Stage de Lyon.
- Le guide de stage de pratique professionnelle est en cours d'impression. Il sera livré dans les régions courant semaine 50.
- Le CPOPH (Collège de la Pharmacie d'Officine et de la Pharmacie Hospitalière) est mis en place sous l'égide de la HAS.
- Points forts de la Journée de l'Ordre qui s'est déroulée le 24 novembre 2014.
- Programme Qualité du CNOP : Audit Pédagogique
Francis Comby et Odile Chambin vont suivre la formation d'auditeur organisée par le CNOP en collaboration avec EHESP (Ecole des hautes études en santé publique). Ils feront un retour au Collège. Les points abordés dans cette formation pourraient être intégrés dans les guides de stage, les stagiaires de sixième année pouvant aussi avoir un rôle d'« auditeurs » dans les officines qui les accueillent.

2. Approbation des CR des réunions du 3 septembre et 15 octobre 2014 :

Les CR sont approuvés sans modification.

3. Retour sur les tableaux de bord de la CNPES :

Une présentation des tableaux de bord des stages officinaux a été faite au Collège le 15 octobre dernier par le Pr JP Belon, P. Wierre et 2 représentants du Ministère de l'enseignement supérieur (voir CR du 15 octobre 2014).

Suite à cette présentation, X. Desmas a adressé un courrier à JP. Belon évoquant les points suivants :

- le Collège regrette de ne pas avoir été impliqué dans l'élaboration de ces documents, cependant ces tableaux de bord sont incontestablement un bon outil ;
- Comme une expérimentation est en cours, ces documents ne seront pas intégrés dans les guides 2014 / 2015 ;

- Le Collège demande que soit formalisé précisément les attentes de JP. Belon notamment quant aux délais et modalités de remarques apportées par notre Collège sur ces documents.

Point de la conférence des doyens : La conférence a été également très déçue de recevoir les documents finalisés sans en avoir été informée ou impliquée dans leur élaboration.

Au delà de ce contexte, la position de la conférence est la suivante :

- **Pour les tableaux de bord dédiés aux stages officinaux :**

- L'expérimentation voulue par le Ministère de l'enseignement supérieur est en cours d'initiation. Les facultés volontaires sont les suivantes : Dijon, Lille, Grenoble, Nancy, Strasbourg, Lyon. Ces facultés vont mettre en œuvre les tableaux de bord en l'état lors des stages officinaux se déroulant durant l'année universitaire 2014-2015. Chaque faculté expérimentatrice rendra compte au Ministère.
- La conférence des Doyens ne formulera aucune remarque à leur sujet.

- **Pour le tableau de bord dédié au stage hospitalier,** la conférence des Doyens transmettra une contribution spécifique. Le Collège n'est pas concerné.

La réponse de JP. Belon au courrier du Collège est portée à la connaissance des membres du Collège avec un questionnement sur la cohérence de forme et de fond pour chaque tableau de bord en fonction des objectifs des stages.

Un groupe de travail est constitué afin d'élaborer la contribution du Collège.

Il est constitué de : N. Duval ; B. Vennat ; pour Lyon : V. Siranyan, M.C. Moreau ou A. Faccioni ; B. Pech ; F. Goergin ; pour Paris : C. Laugel ou C. Lelong ; O. Chambin ; X. Desmas.

Une réunion de ce groupe de travail sera organisée au mois de janvier.

Différentes interrogations sont évoquées par les membres du Collège présents :

- Quelle est la différence entre formative et formatrice ? Notions québécoises.
- La progression entre le stage de L3 et M1S1 n'est pas applicable aux maîtres de stage car les thèmes d'application sont différents et le vrai objectif est de voir la pratique de dispensation face à ces patients. Mais la vraie évolution est sans doute au niveau de la prise en charge et la réalisation des entretiens avec les patients.
- Comment utiliser les tableaux de bord au retour des stages (évaluation de ces documents ? comment les prendre en compte dans la notation ?....)

4. Point sur le site du Collège (définition des besoins) et le e-learning « chaîne du froid » :

- e-learning « Chaîne du froid » :

La phase de conception est terminée. La phase de réalisation est lancée mais il faudra que le site du Collège soit finalisé pour héberger cette formation.

Les scénarios sont en cours de discussion et de mises en place. Il va y avoir des retours de E. Seguin et ML. Groult.

En l'absence de V. Veyrat et F. Amouroux, on ne peut pas aller plus en amont à ce jour mais cela avance bien.

- Site du Collège :

Pour le site, il va falloir établir le cahier des charges. Il devra être adapté aux besoins réels du Collège.

5. Point sur les autotests de dépistage du VIH :

La commercialisation d'autotest de dépistage du VIH a été annoncée par la Ministre de la santé.

Une formation spécifique à destination des pharmaciens est en cours d'élaboration par la SFLS (Société Française de Lutte contre le SIDA : <http://www.sfls.aei.fr/>).

La SFLS a pris contact avec X. Desmas. Elle souhaiterait que les maîtres de stage suivent dans un premier temps cette formation et soient, dans un second temps, des formateurs pour d'autres pharmaciens.

Le Collège valide le premier point et incitera les maîtres de stage à se former. Par contre, il ne souhaite pas que les maîtres de stage deviennent des formateurs. En effet, ils n'ont pas forcément la compétence pour former les confrères et leur responsabilité serait engagée.

A Nancy, cette formation sera délivrée aux pharmaciens lors de la journée annuelle de formation des maîtres de stage.

6. Présentation de la fiche informative sur les maîtres de stage :

Présentation de la fiche informative par D. LeVu.

La fiche devra être complétée en ligne par les maîtres de stage via le site du Collège.

Elle devrait être couplée avec la cartographie des maîtres de stage.

Cette fiche sera déclarative donc élaborée sous la responsabilité du pharmacien maître de stage afin de valoriser son activité.

Elle ne sera pas obligatoire. Le Collège espère qu'elle sera valorisée par ses membres auprès des autres maîtres de stage. Elle sera présentée aux Présidents des Associations des Maîtres de Stage.

Quelques points sont évoqués :

- Accueil de stagiaires précédents : il faudrait préciser aussi pour quels stages.
- Notion de grandeurs de l'activité : CA, fréquentation ... quels critères ?
- Pouvez vous détailler en quelques lignes votre organisation des compétences eu égard aux plages d'ouverture de votre officine ?: Phrase à reformuler ou à supprimer.
- Délégations des adjoints à voir à 2 niveaux : pour quels stages ? pour quelles activités ?
- Intervertir les activités de l'officine avec les domaines particuliers et spécifiques des l'officine
- Développer les points forts du parcours du maître de stage
- Mieux évaluer l'implication du maître de stage dans les nouvelles missions (espace de confidentialité, entretiens pharmaceutiques ...)

D. LeVu va actualiser la fiche suite à ces remarques.

La fiche sera ensuite envoyée aux étudiants de l'ANEPF.

Différents maîtres de stage veulent déjà la tester : Clermont-Ferrand, Rouen, Lyon et Angers.

7. Guide de stage d'initiation :

Répartition du travail pour la mise à jour du guide de stage d'initiation :

Chapitres	Relecteurs
Prologue	X. Desmas
Le stage : sa place et ses objectifs	X. Desmas
La profession pharmaceutique	D. LeVu / N. Duval

La dispensation du médicament	E. Remongin / H. Lepage
Les préparations à l'Officine	H. Van den Brink
Les reconnaissances	F. Mally / B. Puech
Les posologies	B. Bonnici
Les plantes médicinales	V. Veyrat / C. Barthelemy
Les compléments alimentaires	E. Seguin
Les dispositifs médicaux	E. Bertoux
Validation du stage / Abréviations / Participants	M. Tanné / JF. Batalla
	X. Desmas / O. Chambin

Les fichiers seront envoyés fin décembre et seront à rendre pour la prochaine réunion (29/01/14).

8. Questions diverses :

✚ Mise à jour des conventions

Suite aux évolutions législatives et réglementaires sur l'encadrement des stages en entreprise, la convention de stage type élaborée par le Collège nécessite une mise à jour.

X Desmas s'interroge sur la légitimité du Collège à rédiger une telle convention. En l'absence de ressources compétentes en droit social et du travail au sein du Collège, il est envisagé de faire appel à un conseil spécialisé afin de palier à l'urgence.

X. Desmas va rencontrer A. Delgutte à ce sujet afin de déterminer qui doit procéder à cette mise à jour. La Conférence des doyens et les étudiants doivent aussi être impliqués. Un groupe de travail doit être créé pour étudier ce point.

✚ Programme des actions des commissions

- Commission de rédaction des guides de stage :

3 points :

- Analyse des conclusions de l'enquête menée par l'ANEPPF.
- Relecture de tous les guides et revoir leurs plans.
- Préparation de la mise en ligne des guides

Pour la prochaine réunion, la commission va proposer une nouvelle méthode de travail. Le groupe sera piloté par H. Lepage avec H. Dutertre, F. Mally, P. Pignot et F. Comby. Tous les volontaires doivent se faire connaître auprès d'H. Lepage (e-mail : henri.lepage@wanadoo.fr)

Il est proposé dans un premier temps de constituer des « masques » avec :

- des mots clés par chapitre
- les articles concernés
- la bibliographie
- les points clés avec le sommaire du chapitre.

Dans un second temps, le détail des textes sera revu, chapitre par chapitre. Cela permettra d'éliminer les doublons.

Il faudra aussi intégrer les items des tableaux de bord notamment les principales compétences à acquérir.

Il faut donc revoir la philosophie de ces guides sachant qu'ils ne constituent pas un référentiel opposable.

- **Commission Réglementaire et Administratif :**

- o Travail sur les statuts des associations de maîtres de stage

L'objectif de la commission est de mettre à disposition des statuts types. Des associations ont déjà transmis leurs statuts au Collège. Elles vont être étudiées et comparées aux exigences réglementaires

- o Les statuts du Collège doivent être revus
- o Elaboration d'une « Grille de lecture » du questionnaire utilisé pour l'avis sur les demandes d'agrément des pharmaciens. Des travaux ont déjà été initiés par le CNOP à ce sujet. Le CCA a souhaité qu'ils soient poursuivis avec le Collège.
NB : Le CCA élabore une nouvelle procédure pour l'avis donner par les CROP sur les demandes d'agrément. Elle doit être validée début décembre.

- **Livret des activités professionnelles**

Relecture de ce livret et actualisation.

Prochaine réunion du Collège fixée le **jeudi 29 janvier 2015**.

Fin de réunion à 16h20.